Association des Parents d'Elèves

Collège Camille VALLAUX

Association à but non lucratif, loi 1901, qui **s'implique** dans la vie du collège, à la **disposition** des familles du collège.

Participer aux conseils d'administrations, aux différentes commissions qui animent le fonctionnement de l'établissement.

Rencontrer et **échanger** régulièrement avec la direction qui est à notre écoute, apporter une aide, une médiation si nécessaire.

Relayer vos questions, vos remarques par l'intermédiaire des délégués des parents de classes, auprès des professeurs, de la Principale ou de la Conseillère Principale d'Education.

http://www.college-camille-vallaux.ac-rennes.fr/
Nous contacter à secretaire.bureauapeccvlrk@gmail.com

Etre parent délégué en conseil de classe au collège

- Les parents représentent un **lien** entre les professeurs et l'administration du collège d'une part **et les** familles d'autre part.
- Ils **s'informent** sur la vie de la classe et **cherchent**, avec le conseil de classe, des solutions aux éventuelles difficultés.
- Ils **représentent** les parents et les familles. Ils sont **attentifs** aux cas d'élèves ou familles isolés ou en difficulté, sans chercher à se substituer, dans ce cas, aux intervenants professionnels (professeurs, administration, assistance sociale, médecin scolaire).
- Un délégué de parents aux conseils de classe **s'intéresse** bien sûr à **l'ensemble** des élèves, et pas seulement au cas de son propre enfant.

Bulletin d'adhésion APE

L'adhésion est gratuite

Réunion de l'association le jeudi 12 septembre 2019 à 20h30 au Collège Salle Malala

NomClasse	Prénom
Nom	Prénom
Classe	